



DEPARTEMENTS en **Zone Epidémiologiquement Favorable (ZEF) : 22-25-29-35-56-57**

DEMANDE DE DEROGATION AU CONTROLE D'INTRODUCTION IBR EA/IBR/06 TER version A

Demande de dérogation au dépistage de l'I.B.R. à l'introduction par l'éleveur acheteur pour les bovins issus de « cheptel indemne I.B.R. » dont les ASDA sont jointes

Transport par un opérateur commercial engagé dans le respect d'un transport maîtrisé

Zone à situation épidémiologique favorable reconnue par l'ACERSA (pendant au moins 2 années consécutives : prévalence inférieure à 1% OU incidence inférieure à 0.2%) et à dossier de maîtrise départementale validé

Document à transmettre sous 7 jours (en même temps que les ASDA dûment remplies et signées des bovins concernés) au GDS du département de l'élevage acheteur destinataire qui instruira la demande de dérogation

Coordonnées de l'élevage acheteur (destinataire)

N° Cheptel		Nombre de bovins livrés :
Nom de l'élevage.....		
Adresse.....		
CP –Commune.....		

N° national du bovin	N° national du bovin	N° national du bovin
FR	FR	FR

Je soussigné, éleveur acheteur, certifie :

- Avoir ce jour introduit dans mon élevage les bovins de la liste ci-dessus.
- Que les bovins dont les ASDA sont jointes ont été transportés par un opérateur commercial **«Engagé IBR» reconnu par le Schéma Territorial de Certification** de (département du siège social de l'opérateur) et désigné ci-dessous :
- Nom :
- Dénomination de l'opérateur commercial : N° Siret :
- Adresse :
- Immatriculation du véhicule :

• **Avoir vérifié que ces bovins satisfont aux conditions d'obtention de la dérogation :**

Ils sont tous munis d'une ASDA qui porte une mention « CHEPTEL INDEMNÉ EN IBR »,

Le délai entre la date de sortie de l'élevage vendeur et la date d'entrée dans mon élevage acheteur est inférieur ou égal à 6 jours,

Lors du transit et selon les informations portées à ma connaissance par l'opérateur ayant effectué le transport des animaux, aucun transfert via des foires, des marchés ou des négociants non engagés dans la démarche de transport maîtrisés IBR n'a été effectué.

En vertu de quoi, en tant qu'éleveur acheteur de ces bovins, je demande, sous ma responsabilité, à déroger au dépistage de l'I.B.R. à l'introduction pour ces animaux et accepte par avance les éventuels contrôles du STC. Je reconnais avoir pris connaissance de l'impossibilité de recourir au vice rédhibitoire dans les conditions définies par l'Arrêté Ministériel du 25 avril 2001.

Fait à Le/...../.....

Signature éleveur acheteur

Signature opérateur commercial